

Louis d'Avout
Professeur en droit privé

Université Paris-Panthéon-Assas
12 place du Panthéon 75005 Paris



FORMATION ET TITRES UNIVERSITAIRES

- Maîtrise en droits français et allemand, LLM. Paris I/Köln 1999
- DEA de droit des affaires, Paris II (major, mention très bien) 2000
- Docteur en droit de l'Université Panthéon-Assas, Paris II 2005
- **Agrégé des Facultés de droit, droit privé et sciences criminelles** (reçu deuxième) 2007

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (POSTES UNIVERSITAIRES)

- Maître de conférences de l'Université Panthéon-Assas, Paris II 2006-2007
- Professeur à l'Université de Lyon, Jean Moulin – Lyon 3 2007-2012
- **Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas** depuis 2012

Matières enseignées : droit commercial, droit des sociétés, droit international privé, droit du commerce international, droit européen des affaires, introd. au droit maritime

Responsabilités pédagogiques et administratives

- Co-direction du Master 2 « droit privé international et comparé », Lyon 3 2010-2012
- Membre élu, suppléant, du CNU (section 01) 2012-2016
- Direction de l'Ecole doctorale droit international, droit européen, ... (ED n° 9) 2016-2019
- Direction du **Master Droit international privé et du commerce international de l'Université Paris-Panthéon-Assas** depuis 2018
- **Président du département de droit privé et sciences criminelles de l'Université** depuis 2024

AUTRES ACTIVITES PROFESSIONNELLES PERTINENTES

- Expertises publiques
 - **Rédacteur principal d'un Avant-projet d'Acte uniforme sur le droit international privé** (OHADA, Banque mondiale) 2020-2023
 - Expert pour la Commission européenne (droit int. privé des titres financiers) 2017
 - Ministère français de l'Economie et Haut Comité Juridique de la place de Paris 2008, 2021
- Missions et invitations à l'étranger :
Ain Chams, Le Caire, Egypte (2007, 2011), Hanoi, Vietnam (2008, 2010), Saint-Joseph, Beyrouth, Liban (2008, 2010, 2019, 2023), Louvain la Neuve, Belgique (invitation semestrielle en 2012), Univ. Democrite, Grèce (2014), Université Externado, Colombie (2017). Univ. Marburg (septembre 2013, congrès des comparatistes allemands), Univ. Complutense, Espagne (2015) ; U. de Monterrey, Mexique (2016). *Max Planck Institut*, Hamburg (2008 et 2013).
- **Académie de droit international (La Haye)**
2012 : direction des études ; 2018 : cours spécial
2022 : cours général, session de droit international privé
- Publications : (v. ci-après liste des principaux travaux)
- Membre du **comité de rédaction de la *Revue critique de droit international privé*** ; du conseil de rédaction de *Droits, revue française de théorie, de philosophie et de culture juridiques*.
- Activité indépendante de consultation et d'arbitrage

ASSOCIATIONS ET SOCIETES PROFESSIONNELLES : Comité français de droit international privé, Haut conseil allemand pour le droit international privé (*Deutscher Rat für Internationales Privatrecht*), *Deutsche Gesellschaft für internationales Recht*, *International Law Association* (branche française), Société Andres Bello des amis de la culture juridique franco-latino-américaine.

1. Ouvrages

Sur les solutions du conflit de lois en droit des biens, thèse de doctorat, éd. **Economica, Paris 2006**, préf. H. Synvet, XIV + 827 p. (Prix Goldman, Prix Dennery de la Chancellerie des Universités de l'Académie de Paris)

Recensions connues : *Journal de droit international (Clunet)* 2007. 1315 par Vignal ; *Revue critique de dr. int. pr.* 2008. 219 par Muir Watt ; *Rabelszeitchrift* 73 (2009). 383 par Stoll.

En collaboration avec B. Audit, depuis la 6^e édition (2010), **Traité de droit international privé, LGDJ, 9^e édition 2022.**

L'entreprise et les conflits internationaux de lois, in **Recueil des cours de l'Académie de La Haye, tome 397 (2018)**, 580 p. et annexes ; Livres de Poche de l'Académie, 2019, préf. J.-M. Thouvenin, 827 pages et annexe. Prix H. Texier de l'Académie des Sciences morales et politique (Institut de France)

La cohérence mondiale du droit. Cours général de droit international privé (2022), *Recueil des cours de l'Académie*, tome 443, décembre 2024, et Livres de Poche de l'Académie (printemps 2025).

2. Principaux articles, rubriques d'encyclopédie, rapports

« La circulation automatique des titres exécutoires imposée par le règlement 805/2004 du 21 avril 2004 », *Revue critique de dr. int. privé* 2006, p.1-48.

« Les non-dits de la procédure européenne d'injonction de payer (Règl. CE n° 1896/2006 du 12 décembre 2006) » (avec M. Lopez de Tejada), *Revue critique de dr. int. privé* 2007, p.717-748.

« Le sort des règles impératives dans le règlement Rome I », *Recueil Dalloz* 2008, p. 2165-2168.

« Que reste-t-il du principe de territorialité des faits juridiques ? Une mise en perspective du système Rome II », *Recueil Dalloz* 2009, p. 1629-1638.

« Sens et portée de la lex fori concursus », paru en version bilingue, française et espagnole, dans l'annuaire sud-américain de droit du commerce international *DeCITA n° 11, 2009 (Insolventia International)*, p. 34-56.

Verbo « Biens », *Répertoire Dalloz de droit international* (août 2009), 42 p.

« L'originalité du droit pénal maritime », in B. Teyssié (dir.), (1810-2010) *Livre du bicentenaire du Code pénal et du Code d'instruction criminelle*, Université Paris II, éd. Dalloz 2010, p. 659-693.

« Droits fondamentaux et coordination des ordres juridiques en droit privé », in E. Dubout et S. Touzé (dir.), *Les droits fondamentaux, charnières entre ordres et systèmes juridiques*, éd. Pedone 2010, p. 159-192.

« Faut-il supprimer l'exequatur dans le contentieux transfrontière en Europe ? (questionnement à propos des projets de révision du règlement Bruxelles 1) », *Droit et procédures* (ancienne revue des huissiers), hors série novembre 2010, p. 68-73.

« La législation européenne de droit international privé : bref bilan d'une décennie (2000-2010) », *Revue de Droit d'Assas* n° 5 (2012), p. 70-77.

« De l'entraide judiciaire internationale au contentieux civil intégré », in *Les nouvelles formes de coordination des justices étatiques*, dir. Pataut et alii, IRJS, Panthéon-Sorbonne, 2013, p. 117-153.

- « Notions fondamentales et domaine du droit privé des biens – comparaisons franco-allemandes », in Grimaldi et alii, *Le patrimoine au XXI^e siècle : regards croisés franco-japonais*, Soc. Lég. comp. (2012), p. 49-88.
- « L'exequatur en droit prospectif européen », *Rev. dr. aff. int.* 2012, p. 568-574.
- « La refonte du règlement Bruxelles I », *Rec. Dalloz* 2013.1014.
- « La lex personalis entre nationalité, domicile et résidence habituelle », *Mélanges Bernard Audit*, LGDJ 2014, p. 15-41
- « Property Law in Europe », in *Private International Law in Mainland China, Taiwan and Europe*, ed. J. Basedow, K. Pissler, Max Planck Institut, Mohr Siebeck, 2014, p. 129-154.
- « La 'fonction sociale' des droits selon et depuis Josserand », in *Un ordre juridique nouveau ? Dialogues avec Louis Josserand*, dir. W. Dross et T. Favario, éd. Mare et Martin 2014, p. 29-41.
- « Le traitement des groupes de sociétés : entre formalisme et réalisme », in *Le nouveau règlement insolvabilité : quelles évolutions ?* dir. F. Jault-Seseke et D. Robine, Joly éditions 2015, p. 129-149.
- « Les lois de police », in *Quel avenir pour la théorie générale des conflits de lois ?* dir. T. Azzi et O. Boskovic, Bruylant 2015, p. 91-121.
- « L'avenir européen du droit des affaires » (avec I. Trémeau), *Mélanges en l'honneur du professeur Michel Germain*, LexisNexis, LGDJ, 2015, p. 45-61.
- « L'extraterritorialité du droit dans les relations d'affaires », *La Semaine Juridique*, éd. G., 2015, n° 1112.
- « Sièges sociaux, fictivité et fraude ; hésitations autour du rattachement français des sociétés », *Rev. crit. DIP* 2015, p. 541-557.
- « L'efficacité internationale des jugements après la refonte du règlement Bruxelles I » ; colloque Univ. Complutense, Madrid, dir. Fernandez Rozas et de Miguel Asensio ; publié en espagnol *Anuario Espanol de Derecho Internacional Privado* ; et en français in *International Journal of Procedural Law* 2015/02, p. 239-258.
- « La publicité des sûretés réelles », in *Le code civil autrichien (ABGB), un autre bicentenaire*, dir. F. S. Meissel et L. Pfister, éd. Panthéon-Assas 2015, p. 139-151
- Rapport scientifique, Congrès de la société allemande de droit comparé, « Sécurité des transactions et protection des situations juridiques réelles », publié in : *Dingliche Rechtspositionen und Verkehrsschutz*, éd. Mohr Siebeck, 2015, dir. M. Gebauer et S. Huber, p. 9-33.
- « L'efficacité internationale des garanties mobilières », in *L'évolution des garanties mobilières dans les droits français et latino-américains*, dir. Ch. Larroumet, éd. Panthéon-Assas, 2016, p. 111-133.
- « La reconnaissance dans le champ des conflits de lois », *Trav. Com. fr. DIP* 2014-16, p. 215-262.
- « L'efficacité internationale des garanties mobilières », in *L'évolution des garanties mobilières dans les droits français et latino-américains*, dir. Ch. Larroumet, éd. Panthéon-Assas, 2016, p. 111-133.
- « Sanctions négociées. La nouvelle discipline étatique des entreprises mondiales », *Rev. Droits* 64 (2016), « Le Tarif », p. 73-95.
- « La loi applicable à la cession de créance ou de contrat après l'ordonnance du 10 février 2016 », *Rec. Dalloz* 2017, p. 457 à 469 (traduction : "The law applicable to the assignment of claims or contracts after the Ordinance of 10 February 2016 First thoughts on conflict-of-laws issues from a French perspective", *Sorbonne-Assas Law Review*, online).

“Property and Proprietary Rights”, in Basedow, Rühl, Ferrari, de Miguel Asensio (dir.), *Encyclopedia of Private International Law*, Edward Elgar 2017, vol. II, p. 1428-1436.

« La transmission de l’obligation en droit international privé », in *La transmission de l’obligation*, dir. R. Ibarra Garza et Ch. Larroumet, éd. Panthéon-Assas, 2017, p. 117-134 (traduction espagnole : *La Transmisión de la Obligación*, éd. Tirant 2018).

« Les phénomènes collectifs et l’analyse macro en droit international privé », *Mél. Bertand Ancel*, Iprolex 2018, p. 151-201.

« Préface persane au code de commerce français », *Mél. C. Lucas de Leyssac*, LexisNexis 2018, p. 1-8.

« La France et l’Allemagne en quête d’un droit des affaires commun. Réflexion sur le développement progressif de l’Europe juridique », *La Semaine Juridique*, éd. E 2019, n° 1276

« L’étonnante initiative en faveur d’un code européen des affaires », *La Semaine Juridique*, éd. G., 2019, n° 559 (traduit en espagnol J.C. Fernandez Rozas, publ. *La Ley* ; et en allemand, paru à la *ZEUP*)

« L’articulation des droits et des procédures nationales dans un espace fédéralisé. L’exemple de la résolution des groupes bancaires en droit de l’Union européenne », *Banque et Droit*, hors série, Fév. 2020, p. 17 s.

« EU-Freedoms inspire new PIL solutions for security rights » (commentaire de Cour suprême d’Autriche, 23 janv. 2019, *ZEUP* 2020, p. 473-487).

« Commentaire des arrêts Daily Mail, Centros et Cartesio », in *Les grands arrêts de la jurisprudence de l’Union européenne*, dir. Karpenschif et Nourissat, PUF, 4^e éd. 2021.

« Les pouvoirs publics au soutien du droit international privé français. Lettre ouverte sur un projet de code », *Recueil Dalloz* 2023, p. 80-86

« L’arbitrabilité sous condition : réflexions au départ de l’antitrust », *Mélanges Laurence Idot*, éd. Concurrences 2022, vol. 1, p. 177-192.

« La portée internationale des voies d’exécution civiles », *Mél. Philippe Théry*, Lextenso 2022, p. 49-68.

« L’analyse conflictuelle dans l’arbitrage international », *Mél. Emmanuel Gaillard* à paraître, 2024

« *Compliance* et conflits de lois. Le droit international de la vigilance-conformité », in Frison-Roche, dir. publ., *L’obligation de compliance*, Dalloz 2025

3. Autres travaux

depuis 2007 : **chronique annuelle de « droit du commerce international »**, avec S. Bollée, paraissant au *Recueil Dalloz*.

depuis 2014, direction d’une **chronique annuelle de « droit international privé de l’Union européenne »** (publiée in : *Annuaire de droit de l’Union européenne*, dir. Cl. Bluman et F. Picod, éd. Panthéon-Assas (années 2013, 2014), puis *Clunet/Journal de droit international* pour les années 2015 et suivantes)

Une cinquantaine de **notes de jurisprudence** et une dizaine de **comptes-rendus bibliographiques**.